



KfW

Diffusion immédiate
Tunis, le 31/03/2021

Bureau de la KfW en Tunisie

Communiqué de Presse

La coopération financière allemande à la rescousse des entreprises tunisiennes impactées par la crise Covid-19

La KfW, Banque Allemande de Développement et le Gouvernement tunisien ont signé, ce mercredi 31 mars 2021 un accord d'aide financière d'un montant de 25 M€ sous forme de don qui sera alloué au mécanisme de garantie « Soutien et Appui à la Résilience des Entreprises » (Mécanisme SARE) afin de soutenir les entreprises dont les activités ont été impactées par la pandémie Covid-19. La cérémonie de signature a été rehaussée par la présence de Son Excellence Monsieur Othman Jerandi, Ministre des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger et Son Excellence Monsieur Peter Prügel, Ambassadeur d'Allemagne en Tunisie.

L'objectif du programme est d'atténuer l'impact de la crise sur les entreprises pour leur permettre de préserver leurs postes d'emploi et ensuite d'assurer leur relance. En effet, les TPME qui constituent l'épine dorsale de l'économie tunisienne sont aujourd'hui touchées de plein fouet par les retombées néfastes de la situation actuelle mettant en péril des milliers d'emplois.

Cette enveloppe importante permettra d'élargir la taille du mécanisme SARE et d'augmenter sa capacité d'engagement. Pour rappel, ce mécanisme initié par la Tunisie en mars 2020 et d'une taille de 200 millions de dinars est géré par la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR). Il constitue une réponse d'impact massif permettant aux entreprises de passer ce cap difficile.

Le mécanisme garantit des crédits bancaires accordés aux entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie qui ne sont pas d'origine structurelles. Ainsi, les crédits couverts sont les nouveaux concours sous forme de crédits de gestion et d'exploitation pour couvrir les

besoins en fonds de roulement accordés durant la période allant du 1er mars 2020 au 31 décembre 2021.

Pour bénéficier de ce mécanisme, les entreprises éligibles doivent dans un premier lieu s'inscrire sur la plateforme « entreprises.finances.gov.tn » qui était réouverte suite à la prorogation de la période d'activité des mécanismes au 31 décembre 2021 et satisfaire aux 5 conditions d'éligibilité à savoir :

- Ne pas être en cessation d'activité avant fin février 2020 ;
- Ne pas être soumises aux procédures de redressement judiciaire ;
- Ayant enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 25% Mars 2020/Mars 2019 ou de 40% Avril 2020/ Avril 2019 ;
- Maintien du personnel;
- Situation fiscale en règle à fin février 2020.

Ces critères sont vérifiés par l'administration des finances qui émet un ticket d'éligibilité au profit de l'entreprise inscrite préalablement sur la plateforme dédiée à cet effet.

L'entreprise bénéficiaire ne doit pas également être classée 4 selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie au 31 décembre 2019.

Pour la gestion de ce mécanisme la SOTUGAR a établi des conventions de partenariat et de délégation avec ses banques partenaires avec un processus délégué et dématérialisé où les banques sont délégataires de la décision d'octroi de la garantie.

La KfW, Banque Allemande de Développement a signé ce contrat pour le compte du Gouvernement Fédéral Allemand. Elle soutient les réformes, les infrastructures et les systèmes financiers et promeut des projets d'investissement dans les pays en développement et les économies émergentes. Ses objectifs comprennent l'amélioration durable de la situation économique et sociale de la population et la diminution de la pauvreté

Pour plus d'informations:

Ameni Dhrioua

Experte Administrative Junior

ameni.dhrioua@kfw.de

+216 95 911 393